



<http://www.sud-renault-douai.com>

Tel : 38926

"TG n°68"



Rejoignez
SUD

16/11/2009

*Appel sur le jugement du 6 octobre 2009 sur les CTC, cela sera le 31 mars 2010
avec décision rendue vers le 15 avril 2010*

CELA VOUS DIT QUELQUE CHOSE et bien oui, les élections professionnelles seront passées (fin mars début avril), entre temps la direction et ses fous (les fous du roi) vont vous gaver de « nous allons essayer de vous restituer vos droits », FO et la CGC seront les sauveurs, ils vont une fois de plus dire que les CTC positifs sont perdus carfin décembre 2009, la direction voudra mettre à zéro les CTC de tous les salariés, positifs comme négatifs, mais queavant le jugement du 31 mars 2010, ils vont trouver un arrangement entre personne de bonne famille, **la direction n'a-t-elle pas récompensé par des coefficients disproportionnés les responsables FO (plus de 305 de coef alors qu'il était 180 lorsqu'il a commencé) et de la CFE/CGC (coef 400 alors qu'il était à 225 lorsqu'il a commencé).**

SAUF QUE LES GUIGNOLS CELA SUFFIT

SUD, la CFTC, la CFDT, la CGT Confédérée vous l'ont dit et écrit , en cas de remise à zéro des CTC positifs, cela ne peut se faire **qu'après paiement en heures supplémentaires des CTC positifs ou alors transferts de ceux-ci en CTI**, la Direction le sait puisse que ses juristes, la Direction Départementale du travail, l'inspection du travail et les syndicats qui ont la tête sur les épaules lui ont dit.

LA DIRECTION ET SON COMITE DE DIRECTION FO ET CFE/CGC essaient de faire croire que tout le monde syndical a tort, qu'ils ont raison, qu'ils vont sauver le monde et la planète contre SUD et ceux ...qui prennent plus ou moins la même position.

STOP le syndicalisme de salon, cela suffit. Un CE qui sert d'outil de syndicalisation cela suffit, il faut syndicalement changer ses couches et devenir réellement adulte, les salariés qui se laisseront bercer par les louanges de la Direction et de ses fous du roi, se rendront compte mais trop tard qu'ils ont bien été manipulés.

Ils vont devoir refaire des réunions de stratégie, à n'en plus finir !!!

EN EFFET cela fait plusieurs jours que les membres de la Direction sont quasiment injoignables, le Chef du personnel est encore plus pris que SARKO, et bien nous allons LUI CHAMBOULER SON EMPLOI DU TEMPS.

SUD réserve une bonne surprise à la Direction et à ses apôtres car nous n'attendrons pas l'appel pour agir pour les compteurs positifs et le CEF (et nous ne sommes pas les seuls), leurs efforts de désinformation resteront vains, et les réunions secrètes à la Direction n'ont pas fini d'avoir lieu...CAR SUD LES EMPECHERA DE TOURNER EN ROND.

Et Merlin de nouveau frappa !!!

ET OUI le magicien MERLIN comme nous appelle la CFE/CGC vient de jeter un nouveau pavé dans la marele grand (son surnom) va péter un câble. Mais rien à cirer.

EN EFFET en 2008, le 1^{er} mai était spécial, c'était non seulement la fête du travail mais aussi l'ascension... donc 2 jours fériés le même jour, le code du travail est clair « l'article L3133-1 du code du travail prévoit que les salariés ont droit à 11 jours fériés (pas 10 jours) après en avoir débattu avec nos collègues de **SUD Métaux 33 (Bordeaux) ceux-ci ont assigné la direction de la SNECMA (Métallurgie) au TGI pour récupérer la journée fériée manquante, ils ont gagné. La Direction de la SNECMA doit rendre un jour de congé ou une indemnisation d'un jour à tous leurs salariés. (à SUD nous faisons du Syndicalisme).**

SUD a donc envoyé un courrier à la Direction pour connaitre ses intentions sur le sujet, une réponse devra nous être donnée d'autant plus que ce courrier est en copie à Mr l'inspecteur du travail.

Intéressement aux bénéfices ou RIEN ?

POUR LA PREMIERE FOIS depuis des années, aucune demande d'avance sur la participation aux bénéfices n'a été formulée, les Syndicats signataires seraient ils en manque d'inspiration ? y aura-t-il OUI ou NON une avance, y aura-t-il seulement un intéressement aux bénéfices ?

NEGOCIATIONS SALARIALES DE DEBUT 2010 les salariés du groupe Renault accepteront ils encore un 0% d'AGS, ou des belles promesses comme en 2009, telles : augmentation de l'attribution de blocs de compétence (pas fait) , plus de complément de carrière (pas fait) évolution conséquente des coefficients des ETAM (peu fait). Une chose est sûre il faudra se mobiliser. Un probable renouvellement de l'accord social de crise ne doit pas servir de prétexte pour de nouveau bloquer les salaires.